

# UCT H en FOAD

## Conduire un atelier viticole

### Organisation de la formation :

- Formation théorique : 105 heures sur les documents d'autoformation du CFPPA avec des évaluations en cours de formation.
- Formation pratique chez le maître de stage de votre choix : 4 semaines minimum.

### Contenu :

- Connaissance de la vigne
- Conduite du système
- Les opérations culturales sur la vigne
- La protection du vignoble
- Agronomie et viticulture

### Evaluation :

L'UCT sera acquise lorsque vous aurez validé les 3 épreuves suivantes :

- Rédaction de fiche en vue de l'élaboration d'un calendrier de production.
- Epreuve orale.
- Validation de la pratique professionnelle (fiches de tâche) chez le maître de stage

# UCT H en FOAD

## Conduire un atelier viticole

### Contenu de la prestation :

- 1 entretien téléphonique avec la formatrice de technique en début de parcours (prise de contact + info sur le choix du lieu de stage et le dossier)
- 3 entretiens téléphoniques pour réaliser des bilans (dates calées lors de la prise de contact)
- Une correction du dossier avec explication
- La possibilité pour le stagiaire d'envoyer des mails pour les questions didactiques
- La validation de l'UCT sur INDEXA

### Coût de la formation :

105 heures x coût heure PRF du centre acheteur (Etablissement non assujetti à la TVA)

### Contact :

CFPPA de la Dordogne : Natacha DUMAS

[natacha.dumas@educagri.fr](mailto:natacha.dumas@educagri.fr)

Tel : 05 53 02 61 30